



PROGRAMME DE FORMATION DE RENOUVELLEMENT HYDRO'WAY®

PFHW042022

C.BILLON

19/04/2022

1- GENERALITES

La société J.D.M Expert SAS au capital de 200 000 euros, est une entreprise agissant dans le domaine des travaux publics et des aménagements de surfaces et ayant pour spécialité les revêtements de sol extérieurs perméables.

Ces revêtements sont réalisés par du personnel extérieur indépendant, recruté sur toute la France et devant être formés au préalable par les Formateurs JDM Expert.

2- OBJET DE LA FORMATION

2.1 Formation technique

Elle porte sur une partie technique de pose et d'application d'un produit JDM Expert, *HYDRO'WAY®*

Elle développe également des techniques de ventes prenant en compte le respect de la qualité et de l'environnement. Elle forme enfin à dispenser les conseils d'utilisation et d'entretien du produit durant son cycle de vie.

A l'issue de la formation le stagiaire :

- Sera capable d'utiliser et de faire les réglages nécessaires sur le matériel (truelle mécanique et malaxeur)
- Sera capable d'entretenir et nettoyer le matériel
- Maitrisera le temps de malaxage du produit
- Sera capable de préparer et réceptionner les supports
- Pourra préparer et définir la quantité de composants à mélanger
- Maitrisera la pose et l'application du Sol Hydro'Way
- Sera capable de gérer un chantier et respecter les cadences
- Sera capable de remplir et communiquer la fiche garantie de chantier
- Sera capable de remplir et communiquer le procès-verbal de réception de chantier
- Maitrisera la gestion des déchets

2.2 Personnes concernées

Artisans, chefs d'entreprises et salariés d'entreprises désireux de faire partie du réseau JDM Expert dans le but de distribuer et de mettre en œuvre les produits *HYDRO'WAY®*.

2.3 Agrément & Validité

Suite à la Formation de renouvellement, l'entreprise et ses salariés reçoivent un renouvellement d'AGREMENT JDM Expert validant leur compétence à la commercialisation, à la distribution et à la mise en œuvre des produits *HYDRO'WAY®*.

Cet agrément est valable 2 ans après la formation initiale.

Il doit être renouveler par une nouvelle formation de renouvellement au plus tard tous les deux ans ou dès lors que plus de 50% des salariés agréments ne font plus parti de l'entreprise.



PROGRAMME DE FORMATION DE RENOUVELLEMENT HYDRO'WAY®

PFHW042022

C.BILLON

19/04/2022

2.4 Niveau de connaissance préalables requis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation.

3- FORMATION

3.1 – Durée de Formation :

La formation se déroule sur 1 journée de 8 Heures de travail effectif dans des conditions réelles d'application des produits *HYDRO'WAY®*.

3.1 – Contenu de la formation :

Evaluation des connaissances des équipes – 0.5heure

- * QCM Préformation

Formation théorique – 0.5 heure

- * Explication sur le procédé et ses composants
- * Déroulement du cahier des charges *CCH 0905*
- * Evocation des divers cas de pose selon la topologie et la géologie des supports.
- * Constitution d'une équipe « type » de Mise en œuvre.

Formation à l'utilisation du matériel – 1 heure

- * Présentation du matériel nécessaire
- * Formation à l'utilisation – Consignes de sécurité
- * Surveillance, entretien et nettoyage du matériel

Formation pratique - 5 heures

- * Préparation & Réception des supports
- * Préparation des composants *HYDRO'WAY®*
- * Pose et application des produits sur un support préparé
- * Gestion d'un chantier, des cadences etc...

Formation post-chantier – 0.5 heure

- * Rangement et Nettoyage du matériel
- * Fiche de Garantie Chantier (Renseignement + Communication)
- * PV de Réception Chantier (Renseignement + Communication)
- * Gestion des déchets
- * Consignes d'utilisation et d'entretien

Temps d'évaluation - 1 heure

- * test pratique (mise en situation professionnelle sur le matériel)
- * test théorique (questionnaire de connaissances)



PROGRAMME DE FORMATION DE RENOUVELLEMENT HYDROWAY®

PFHW042022

C.BILLON

19/04/2022

4- MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation s'effectue en présentiel directement sur le chantier de formation. En début de formation, des supports pédagogiques seront mis à la disposition de chaque stagiaire :

- Cahiers des charges JDM Expert CCH0905
- Plaquettes et brochures des produits JDM Expert HYDROWAY®
- Carnet d'entretien HYDROWAY®
- Fiche technique HYDROWAY®
- QCM

Petit et gros matériel acheté lors de votre entrée dans le réseau : À amener sur le chantier (EPI, lisseuses, sceaux, produits de chantier JDM Expert, balance professionnelle, mélangeur électrique, truelle mécanique, malaxeur hydraulique). La liste vous sera envoyée en amont de la formation.

La formation est constituée :

D'une partie théorique : lecture du cahier des charges présentation des brochures, du carnet d'entretien et de la fiche technique, moment d'échange questions/réponses.

Et d'une partie pratique : mise en situation d'un déroulement de chantier, le formateur explique et montre comment se servir du matériel au stagiaire, puis le stagiaire commence à utiliser le matériel sous la surveillance du formateur.

5- L'ENCADREMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Les formateurs sont des techniciens formés à la gestion de chantiers, la pose de l'HYDROWAY®, la gestion d'équipe ainsi que la gestion SAV.

Leur rôle est de former les nouveaux applicateurs à la pose de l'HYDROWAY® mais aussi de les accompagner techniquement tout au long de leur contrat avec la société JDM Expert.

6- LES MOYENS MIS EN OEUVRE ET SUIVI

- Une feuille d'émargement sera distribuée, datée et signée chaque jour (matin et après-midi) par chaque stagiaire et par notre formateur.

- Le contrôle des acquis s'effectue tout au long de la formation validant chaque étape par des mises en situation pratiques et en fin de formation par un test constitué de 2 parties :
Un questionnaire de connaissances à choix multiples ;
Une mise en situation - Cas pratique.

L'évaluation des acquis et montées en compétences de chaque stagiaire sera effectuée par notre formateur en fin de formation et remise à chacun ainsi qu'une attestation de présence et de



PROGRAMME DE FORMATION DE RENOUVELLEMENT HYDRO'WAY®

PFHW042022

C.BILLON

19/04/2022

réussite après évaluation des compétences par le formateur. Un certificat d'agrément sera également remis à chaque stagiaire suite à l'audit de confirmation (vérification sur chantier) après la formation.

- Un questionnaire de satisfaction de la formation sera remis à chaque stagiaire le dernier jour de formation.

7- CONDITIONS D'ACCES ET MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription s'effectue au minimum 11 jours ouvrés avant la formation, tout d'abord en prenant contact (afin d'évaluer vos attentes) par mail ou par téléphone : sebastien.l@jdm-expert.com (06 17 79 58 21) ou tanguy.p@jdm-expert.com (07 64 50 98 00), afin de respecter un délai de rétractation légal avant de commencer la formation.

L'entrée en formation est accordée sous réserve de prérequis et elle est validée suite à un entretien téléphonique dont l'objectif est de collecter les besoins du bénéficiaire et de prendre en compte ses attentes.

Lors de cet échange nous informons le bénéficiaire sur le calendrier, la durée et le lieu de la formation, les objectifs visés, les évaluations, l'organisation et le déroulement, ainsi que les possibilités de financement de l'action.

Une convention de formation, accompagnée d'un devis, est ensuite adressée pour validation par le bénéficiaire (employeur ou individu) et sera à compléter et à nous retourner daté et signé afin de finaliser votre inscription.

Un questionnaire individuel de positionnement sera remis en amont de la formation à chaque stagiaire afin de pouvoir évaluer au mieux les besoins, les attentes et les objectifs de chacun.

8- TARIF

Le coût total de la formation s'élève à **450 €H.T. + TVA20% = 540 € TTC pour 5 participants maximum.**

9- ACCESSIBILITE AUX PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.



PROGRAMME DE FORMATION DE RENOUVELLEMENT HYDRO'WAY®

PFHW042022

C.BILLON

19/04/2022

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toute question, merci de contacter Cindie BILLON (cindie.b@jdm-expert.com)

10- CONTACT

Cindie BILLON (cindie.b@jdm-expert.com) – 04 77 97 59 88

11- CONCLUSION

Les adhérents au réseau JDM Expert, une fois formés et agréments, sont dénommés “**CONCESSIONNAIRES**”, et suivis par le service qualité et le service commercial JDM Expert.

NOTA : Ce document *PFHW042022* est accompagné d'une *CONVENTION DE FORMATION* détaillant les coûts de formation par adhérent.